

**De l'accompagnement subi à l'accompagnement choisi :
comment une expérimentation menée dans six établissements médico-sociaux
questionne en profondeur le modèle traditionnel d'accompagnement**

ENVOLUDIA, avec le soutien financier de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et en lien avec la Fédération Paralysie Cérébrale France, a mené, pendant deux ans, une expérimentation dans six établissements médico-sociaux pour adultes avec handicap complexe visant à mettre en place une nouvelle manière d'organiser l'accompagnement des personnes concernées avec un objectif : partir des souhaits exprimés par les personnes plutôt que par un fonctionnement institutionnel qui laisse peu de place au pouvoir d'agir. Le colloque organisé par ENVOLUDIA, le mardi 05 mai 2026, a permis de présenter une restitution riche d'enseignements de cette expérimentation.

ENVOLUDIA, avec le soutien financier de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et en lien avec la Fédération Paralysie Cérébrale France, a mené, pendant deux ans, une expérimentation dans six établissements médico-sociaux pour adultes avec handicap complexe autour de la question du développement du « *pouvoir d'agir* » en établissements. Comment permettre à des personnes très dépendantes de redevenir pleinement actrices de leurs choix de vie ?

Une expérimentation qui part du quotidien

Pouvoir choisir son heure de lever ou de coucher. Décider de prendre un café sans devoir demander l'autorisation. Pouvoir sortir seul. Exprimer ses envies sans qu'elles soient immédiatement réinterprétées par l'institution. « *Autant de demandes simples en apparence mais qui viennent parfois bousculer des organisations historiquement construites autour de contraintes collectives, de sécurité, de logiques de planning ou de gestion des équipes.* » indique Michel MARCISSET, directeur général d'ENVOLUDIA.

L'organisation est souvent pensée par et pour les professionnels

L'expérimentation a notamment mis en lumière une réalité rarement abordée publiquement : les organisations restent encore largement structurées, dans de nombreux établissements, autour des contraintes institutionnelles et professionnelles. « *L'objectif de l'expérimentation n'était pas de désigner des responsables mais de questionner collectivement des fonctionnements parfois devenus invisibles dans le quotidien.* » précise Michel MARCISSET.

De nouvelles fonctions pour faire émerger la parole des personnes

« *L'une des innovations majeures de l'expérimentation repose sur la création de postes de facilitatrices / facilitateurs.* » ajoute Michel MARCISSET. Détachés des équipes opérationnelles et rattachés directement au siège de l'association, ces professionnels ont pour mission d'aider les personnes accompagnées à exprimer leurs souhaits, leurs besoins et leurs priorités. Leur rôle est de :

- écouter sans orienter ;
- favoriser l'expression des attentes ;
- faire remonter les demandes auprès des directions ;
- accompagner la transformation des organisations.

De premiers résultats forts et prometteurs

L'étude d'impact social, menée début 2026 par le cabinet KIMSO, a mis en avant plusieurs résultats marquants :

- une majorité de participants déclarent se sentir davantage écoutés ;
- les réponses apportées à leurs demandes sont jugées satisfaisantes ;
- neuf personnes sur dix disent « *se sentir mieux dans leur vie* » depuis leur participation à l'expérimentation.

« Cette expérimentation est une vraie satisfaction pour ENVOLUDIA. Celle-ci marque le début d'un changement de paradigme dans l'accompagnement des usagers. ENVOLUDIA est particulièrement fière d'avoir été pionnière dans l'appréhension du développement du pouvoir d'agir en établissements pour adultes avec handicap complexe et d'avoir porté ce débat public à travers l'organisation d'un colloque où les personnes concernées ont pu largement s'exprimer. » indique Michel MARCISSET.

Et demain ?

« Le premier effet de cette expérimentation est la pérennisation des postes de facilitatrices / facilitateurs, financés par une diminution des postes de nursing au terme de séquences d'observations du travail des équipes de proximité. Une autre fonction a également émergé, assurée principalement par des éducatrices ou éducateurs spécialisés, à savoir celle de coordinatrice / coordinateur de la vie quotidienne, qui a pour objet de faire un point chaque jour avec les personnes concernées sur l'organisation de la journée à venir et le bilan de celle écoulée. » précise Michel MARCISSET.

« Un compte-rendu de cette expérimentation et un document de transférabilité seront transmis, dans les prochaines semaines, aux équipes de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) qui, nous l'espérons, s'en saisiront pour développer – en lien avec les autorités de tarification et de contrôle – l'autonomie accordée aux acteurs gestionnaires dans le portage des processus de changements et pour proposer des évolutions profondes des programmes de formation des directrices et directeurs d'établissements médico-sociaux mais également des fonctions de management intermédiaire et de proximité. » conclut Michel MARCISSET.

ENVOLUDIA a travaillé sur la consolidation d'un programme audiovisuel interactif comportant de nombreux extraits du colloque : <https://www.envoludia.org/wp-content/uploads/2026/09/260907-Colloque-Pouvoir-dagir-Envoludia-Presentation-interactive.pdf>

Des interviews sont également envisageables avec les équipes d'ENVOLUDIA qui ont concrètement travaillé à la mise en œuvre de cette expérimentation.

A propos d'ENVOLUDIA :

ENVOLUDIA agit depuis plus de 50 ans pour accompagner les enfants, jeunes et adultes en situation de handicap dans des établissements de la petite enfance et du médico-social. Historiquement spécialisée dans la prise en charge des personnes touchées par la paralysie cérébrale allant jusqu'au polyhandicap, l'association accompagne aujourd'hui des personnes touchées par d'autres troubles du neurodéveloppement, en particulier avec handicaps moteurs (avec ou sans troubles associés) et certains handicaps rares associant des troubles du langage. Créée par des parents confrontés à l'absence de solutions adaptées pour leurs enfants, ENVOLUDIA se distingue par son approche centrée sur un accompagnement personnalisé. Chaque personne bénéficie d'un projet de vie élaboré en lien étroit avec sa famille, intégrant éducation, rééducation, soins médicaux et thérapeutiques, bien-être et participation citoyenne. Dès que possible, l'association privilégie une inclusion en milieu ordinaire, grâce à des dispositifs d'accompagnement mixte. ENVOLUDIA met en œuvre des projets sur mesure, répondant aux besoins spécifiques de chaque individu, avec un objectif constant : garantir un accompagnement respectueux, bienveillant et adapté à chaque parcours de vie. ENVOLUDIA, en 2026, ce sont : 22 sites en Île-de-France et dans les Alpes-de-Haute-Provence, près de 800 enfants et adultes accompagnés, 300 adhérents, 60 bénévoles, 600 salariés et un budget de 44 millions d'euros.

www.envoludia.org

A propos de la Fédération Paralysie Cérébrale France :

La Fédération Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec une paralysie cérébrale ou avec un handicap à prédominance motrice.

La Fédération Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, ...), situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 450 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 300 collaborateurs (ETP).

Le réseau fédéral accompagne, chaque jour, près de 11 500 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers 250 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité exécutif de Collectif Handicaps, du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), la Fédération Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche et à l'innovation, participation des personnes... C'est notamment dans ce cadre que celle-ci a développé un dispositif de formation innovant : l'Académie des experts d'usages.

www.paralysiecerebralefrance.fr

Contact presse : Agence ETYCOM - Aelya NOIRET - 06 52 03 13 47 - a.noiret@etycom.fr